

## Vente de la raffinerie de Cressier

# Le Conseil d'Etat se réjouit de la reprise de l'activité et du maintien des emplois

Le Conseil d'Etat neuchâtelois se réjouit du redémarrage imminent de la raffinerie de Cressier et du maintien des places de travail. Après une période difficile qui a vu le groupe Petroplus Refining Cressier SA obtenir un sursis provisoire puis un sursis concordataire, la vente à Varo Holding SA - une joint venture de Vitol Group (Vitol) et d'AtlasInvest - intervenue ce jour, a le poids d'une délivrance pour tous les acteurs du dossier.

Le Conseil d'Etat remercie toutes celles et ceux qui ont travaillé d'arrache-pied depuis le début de l'année en vue de trouver une solution qui permette de sauver les quelque 270 emplois que compte le site.

Le gouvernement cantonal salue en particulier l'ensemble des collaborateurs de la raffinerie de Cressier et son directeur M. Gilles Vollin. Le Conseil d'Etat souligne par ailleurs la qualité du soutien reçu de la part des services de l'Etat et se réjouit de l'appui précieux et de l'écoute attentive du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann et de ses services.

Une réunion sera organisée dans les meilleurs délais entre une délégation du Conseil d'Etat et les repreneurs afin d'évoquer la stratégie qu'ils entendent adopter pour l'avenir.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie,  
tél. 032 889 68 00.**

Neuchâtel, le 3 mai 2012